

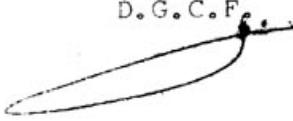
REPUBLIQUE DU CONGO  
-----  
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES  
-----  
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----  
DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS  
-----

1994  
94-452 du 3 Septembre  
DECRET N° \_\_\_\_\_/MFPRA/DGFP/  
DME/SIE/B2.  
Portant rectificatif au décret  
n° 91/234/MTSS-DGFP-DGPCE du  
15 Avril 1991 portant intégration  
et nomination de certains  
candidats dans les cadres de la  
catégorie A hiérarchie I des  
Services Sociaux (Enseignement)  
en tête MITOUHOUIDI-NGANGA  
Jean François.

( / ISAS :

-----  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT,  
-----

D.G.B.  


D.G.C.F.  


(/u la Constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;  
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant  
refonte du statut général de la Fonction Publique ;  
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant  
le régime des rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62/498/FP du 5 Juillet 1962 rela-  
tif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant  
les conditions dans lesquelles sont effectués les stages  
probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;  
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967  
reglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des  
actes reglementaires relatifs aux nominations, intégrations,  
reconstitutions de carrière et reclassements ;  
(/u le décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre  
1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres A de l'En-  
seignement Secondaire abrogeant et remplaçant les disposi-  
tions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/465 du 22  
Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement  
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abro-  
geant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP  
du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des  
fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 91/234/MTSS-DGFP-DGPCE du 15 Avril  
1991 portant intégration et nomination de certains candidats  
dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services  
Sociaux (Enseignement) en tête MITOUHOUIDI-NGANGA Jean  
François ;  
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant  
nomination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;  
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 por-  
tant nomination des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 por-  
tant organisation des intérimis des Ministres ;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant  
le règlement sur la solde des fonctionnaires ;  
Ses instructions du Conseil des Ministres du 12  
Mars 1992 ;

.../...

 E C R E T E :  
-----

ARTICLE 1er : Est rectifié le décret n° 91/234/MTSS-DGFP-DGFCE du 15 Avril 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête MITOUHOUIDI-NGANGA (Jean François).

ARTICLE 2 : En application des dispositions du décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires du CAPEL, session de 85,86, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommés au grade de Professeur Certifié de Lycée de 1er échelon stagiaire indice 830.

- OMPA Jean Paul, né le 12 Juin 1960 à Obeli (Kellé)
- BOUKOU Marcel, né le 28 Mai 1961 à Mfouati

ARTICLE 3 : Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titularisés exceptionnellement au titre de l'année 1990, et nommés au 1er échelon de leur grade indice 830 pour compter du 5 Octobre 1990 Acc = 1 an.

ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 3 Septembre 1994

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique et des Reformes Administratives,

- Jean Prosper KOYO -

Général Jacques Joachim YHOMBY OPANGO.-

AMPLIATIONS :

- JORC..... 1
- DGFP/DME..... 3
- DGFP/BST..... 3-
- D.G.B..... 3
- D.G.C.F..... 1
- MENRSE..... 2
- DPAA/MENRSE..... 2
- INTERESSES..... 2
- DOSSIERS..... 6
- SGG/BC..... 2./-